

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 JUIN 2019

Convocations adressées le 12 juin 2019

Etaients présents : MM. LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON MMES ADAM LEBOUX MM. DELAUNAY FERAULT GRAND PICHÉREAU

Absents excusés : T. GUILLOUARD L.SAINT-MARTIN V.BOUJU C.FOUBERT C.COUBRUN

Répartition des loyers pour le logement et le commerce de la Boulangerie-Epicerie

La répartition sera la suivante:

Loyer logement à 268 euros et loyer partie commerce à 535,20 € soit un loyer total de 803,20 €.

Venue de M. Théo BOUCKAERT de la Société JP énergie environnement (JPEE) pour expliquer leur dossier d'étude de faisabilité d'un projet de parc éolien sur Lignières-Orgères

A la suite des explications de M. BOUCKAERT, il a été procédé à un vote à main levée tendant à autoriser ou pas JPEE à réaliser des études de faisabilités en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Lignières-Orgères.

- Favorable 8 voix
- Abstention 1 voix

Versement éventuel d'une indemnité au stagiaire espaces verts

Une indemnité de 200 euros sera versée à M. Gabriel BAUDOIN qui a effectué un stage de 8 semaines à mi-temps au service espaces verts de la commune.

Nouvelle demande de subvention de l'UCAD pour les courses du 11 août 2019

L'UCAD a demandé au Conseil Municipal de revoir sa position prise dans sa séance du 11 avril où le conseil avait voté une subvention de 600 euros pour les courses alors que l'association demandait 1.000 euros. Après un vote à main levée (5 contre, 3 pour, 1 abstention) la nouvelle demande est rejetée.

Questions diverses

- La prochaine séance de conseil municipal est fixée au jeudi 18 juillet 2019 pour débattre du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) dans le cadre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)
- Programme d'aide à la plantation de haies bocagères du Parc Normandie Maine : la commune va candidater pour sa parcelle de terrain située après le cimetière.

Fait à Lignières-Orgères, le 19 juin 2019



Le Maire,

Raymond LELIEVRE